

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 24 SEPTEMBRE 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le 24 septembre, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame GIRAULT Edith, 1<sup>er</sup> adjoint d'ACHERES

PRESENTS: GIRAULT E, FREBAULT B, FROMENTEAU C, PATKA D, CHAMBELLON-MARTEN J,

ABSENTS EXCUSES: JOUANIN André, LE GREZAUSE Alain

PRINCE Stéphane donne pouvoir à GIRAULT Edith,

Secrétaire de séance : CHAMBELLON-MARTEN Josette

Compte rendu affiché : le 11 octobre 2019

Le compte rendu de la réunion du précédent conseil est lu et approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal, Madame GIRAULT Edith présente l'ordre du jour.

Un point est enlevé de l'ordre du jour (en attente réponse préfecture) : élection 3<sup>ème</sup> adjoint

**DEVIS DES GEOMETRES DIVISION PARCELLAIRE DES TERRAINS COMMUNAUX**

Le conseil municipal :

- ACCEPTE le devis de NEUILLY S.A.S, géomètre expert, pour le projet de division/ACHERES ZK 3 (détachement de 5 terrains à construire) pour un montant de 2495.00€ HT et 2994.00€ TTC
- AUTORISE le 1<sup>er</sup> adjoint à signer les documents nécessaires.

**DELIBERATION RETRAIT DE LA COMMUNE DU PAYS SANCERRE SOLOGNE**

La commune étant membre de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry. La CDC étant membre du PTER, la commune doit donc se retirer du Syndicat Mixte Pays Sancerre Sologne

**CONVENTION DE REVERSEMENT DU FONDS DE SOUTIEN POUR LES TAP/NAP**

Le conseil municipal autorise le 1<sup>er</sup> adjoint à signer la convention entre la Communauté de Communes et la commune pour le reversement du fonds de soutien des communes. La communauté de Communes Terres du Haut Berry mettant en place les temps d'activités périscolaires du type TAP/NAP

**CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA BIBLIOTHEQUE DU CHER**

Le conseil municipal autorise le 1<sup>er</sup> adjoint à signer la convention de partenariat pour le développement des bibliothèques-dépôts des communes du CHER.

**ENIR**

Le Conseil municipal :

- ACCEPTE le devis de MEDIASELF INFORMATIQUE pour un montant de 6150.00€ HT soit 7380.00€ TTC comprenant (5 ordinateurs portable, 1 ordinateur fixe, 2 packs vidéoprojecteurs et deux tableaux triptyques) dans le cadre du plan ENIR (écoles numériques innovantes et ruralité) et de la convention de partenariat entre l'académie ORLEANS-TOURS et la commune d'ACHERES
- AUTORISE LE 1<sup>ER</sup> adjoint à signer le devis .

**ORDINATEUR MAIRIE**

Le Conseil municipal :

- ACCEPTE le devis de la société BERGER LEVRAULT pour le matériel informatique de la mairie (secrétariat) pour un montant de 2035.00€ HT et 2442.00€ TTC
- AUTORISE le 1<sup>er</sup> adjoint à signer l'ensemble des contrats associés

**INDEMNITE COMPTABLE**

Indemnité de conseil taux de 100% pour la période :

1/1/2019 AU 13/03/2019 à Monsieur BULIDON Christian

14/03/2019 AU 12/05/2019 monsieur REVIDON Laurent + indemnité budget

13/05/2019 AU 31/08/2019 Madame BOURGOIGNON Murielle

**QUESTIONS DIVERSES**

Madame GIRAULT a fait venir l'entreprise CAZIN pour constater les fissures sur le mur du local à côté de la mairie  
Problème de porte à l'église (sacristie)

Le site internet de la commune étant obsolète, il faudra le basculer

Copie certifiée conforme  
Achères, le 03/10/2019  
Le 1<sup>er</sup> adjoint, GIRAULT Edith